

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 21 juillet 2020 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

2020-07-354 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-07-355 AVIS DE MOTION. RÈGLEMENT DE TARIFICATION.

- Je, Stéphane Roy, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement de tarification sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Stéphane Roy, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

2020-07-356 CRÉATION DE POSTE - CHARGÉ DE PROJETS - URBANISME ET ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT les demandes croissantes des citoyens à la direction - Urbanisme et Environnement;

CONSIDÉRANT l'engagement de ce Conseil de maintenir un excellent service aux citoyens;

CONSIDÉRANT les enjeux importants liés aux modifications réglementaires à venir;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la création d'un second poste de Chargé(e) de projets - Urbanisme et Environnement;
- QUE les conditions de travail soient celles prévues à la convention collective SFCP, section locale 3153, classe 10.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-07-357 BOÎTES POSTALES. RUE SAUVÉ. DEMANDE À LA SCP

CONSIDÉRANT la réfection de la rue Sauvé au cours des années 2019 et 2020;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ces travaux, la Société Canadienne des Postes a dû déplacer une série de boîtes postales, lesquelles étaient situées aux abords de l'adresse civique numéro 29;

CONSIDÉRANT qu'à la fin des travaux, les boîtes postales n'ont pas été replacées à leur endroit initial;

CONSIDÉRANT qu'elles sont présentement situées aux abords du boulevard Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT les représentations des citoyens résidents du secteur;

CONSIDÉRANT que cet emplacement est très éloigné pour certains de ces résidents;

CONSIDÉRANT que le boulevard Saint-Jean-Baptiste est une voie de circulation très achalandée et que plusieurs accidents mortels y ont été recensés au cours des dernières années;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil demande à la Société Canadienne des Postes de replacer les boîtes postales à leur endroit initial sur la rue Sauvé.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 04.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 04.

2020-07-358 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 04.

ADOPTÉE à l'unanimité